

# Les cardiologues américains s'inquiètent après la révocation du droit à l'avortement

(Medscape - Steve Stiles) L'interruption médicale de grossesse faisait partie du panel de soins courants aux États-Unis depuis la jurisprudence « Roe contre Wade » de la Cour suprême en 1973.

Ce droit fédéral a été annulé, ce qui signifie que de nombreux médecins, toutes spécialités confondues, entrent en territoire inconnu avec le nouveau patchwork de lois sur l'avortement dans le pays. Certaines spécialités, dont la cardiologie, pourraient être particulièrement touchées... **[Lire la suite]**